

4C CAUDRÉSIS CATÉSIS

Le magazine de votre communauté de communes

INFOS

#9



Petite enfance :
*Ouverture d'une nouvelle
crèche intercommunale à
Avesnes-les-Aubert*



**Nouvelle cure d'austérité.
Quel impact pour la 4C ?**



**L'intercommunalité rénove
massivement l'éclairage public.**



**Serge Siméon, élu nouveau
Président de la 4C.**

Un avenir incertain mais une volonté de réussir ensemble !

Chères habitantes et chers habitants,



C'est la première fois que j'ai le plaisir et l'honneur de m'adresser à vous en ma qualité de Président de notre intercommunalité.

Beaucoup d'événements sont intervenus depuis la parution du dernier 4C infos.

Avant tout je voudrais rendre hommage à mon

prédécesseur : M. Guy Bricout dans cette fonction exigeante qu'il a exercée avec passion.

J'évoquais des changements, ils sont de trois ordres :

- Le bureau exécutif a été renouvelé, suite aux départs de trois élus. Vous pourrez prendre connaissance de ce renouvellement en pages 10 et 11.

- Le chantier de notre siège de la rue de Ligny à Caudry a été remis en cause par des événements architecturaux imprévus et des surcoûts démesurés. Les élus se sont prononcés pour l'abandon de ce projet et se sont positionnés pour une solution plus économique, ceci est détaillé en troisième page.

- Enfin, le nouveau gouvernement accompagne de moins en moins des collectivités comme la nôtre (fin des contrats aidés, nouvelle baisse de dotations, etc.).

Pour autant, notre ambition pour le territoire demeure intacte. Depuis la rentrée, une nouvelle crèche a vu le jour à Avesnes-les-Aubert. C'est un service de proximité très important pour les enfants et les parents de ce secteur. Cette création complète le maillage des crèches sur le territoire de la 4C (voir page 7). Il y a aussi l'arrivée de la fibre dès 2018 sur le territoire pour un coût engagement de la 4C de plus de 2,4 millions d'euros.

Je tiens à réaffirmer mon attachement à la ruralité. Je veillerai à ce que nos petites communes soient accompagnées malgré la conjoncture toujours plus difficile pour notre intercommunalité.

Bien à vous,

Le Président,
Maire du Cateau-Cambrésis,
Conseiller régional en charge
de l'égalité des territoires,

Serge Siméon

SOMMAIRE

L'édito
page 2

Nouvelle cure d'austérité. Quel impact sur la 4C ?
page 3

Les élus communautaires votent l'achat de la ruche d'entreprises.
page 4

L'ouverture de la crèche intercommunale d'Avesnes-les-Aubert
pages 5 - 6

Rénovation massive de l'éclairage public
pages 8 - 9

Élection du nouveau bureau exécutif
pages 10 - 11

Communauté de communes
du Caudrésis-Catésis.

39, rue de Ligny
59540 Caudry

Tél : 03 27 75 84 79



www.facebook.com/caudresiscatesis



Site :

www.caudresis-catesis.fr

Courriel :

secretariat@caudresis-catesis.fr



Suppression des contrats aidés, baisse de la taxe d'habitation et des dotations d'État : des mesures qui vont impacter le cadre de vie !

Le 17 juillet dernier, le premier Ministre a annoncé aux collectivités territoriales (régions, départements, intercommunalités, communes) un nouvel effort d'économies à hauteur de 13 milliards d'euros ! Dans le même temps, il dévoile la fin progressive de la taxe d'habitation qui est une des principales ressources des communes et de notre intercommunalité. Enfin, l'État annonce récemment la réduction massive des contrats aidés.



Le jeu d'équilibriste qu'impose la puissance publique devient vraiment dangereux ! Il ne faut pas oublier qu'une cure d'austérité de 10 milliards d'euros a déjà été imposée aux collectivités par le gouvernement précédent.

Dès lors comment faire face à toutes ces décisions unilatérales ? À travers elles, a-t-on mesuré les conséquences négatives pour un territoire comme le nôtre ?

Prenons le cas des contrats aidés qui sont INDISPENSABLES, à nos communes notamment pour les écoles en recherche perpétuelle de personnel pour des tâches quotidiennes (aide scolaire, cantine, entretien des locaux, etc.). Ces agents en contrat qu'ils soient communaux ou intercommunaux œuvrent pour nos communes (espaces

verts, petits travaux, chemins de randonnée, peintures routières, éclairage public, centres de loisirs, etc.). Non seulement, les communes vont se voir amputer de ce personnel de qualité mais les intercommunalités qui leur viennent en appui les perdent également. À telle enseigne, la 4C verra au 1^{er} janvier la disparition de 28 contrats aidés puis 30 encore au 1^{er} juillet 2018 ! La qualité du service public va donc indubitablement être dégradée dans les mois à venir.



Au-delà du côté purement humain, l'entretien du territoire deviendra problématique car les communes perdent elles aussi des emplois aidés. Attendons-nous à avoir moins de présence dans nos communes.

Revenons à la baisse des dotations. Plus concrètement, pour notre intercommunalité cela représente un manque à gagner de plus de 1,7 millions d'euros cumulés entre 2015 et 2017 !

Les nouvelles projections pour les trois prochaines années sont du même ordre. Le calcul est simple presque 3,4 millions d'euros cumulés en moins sur 6 ans !

- Enfin pour clore le tout, la prochaine suppression de la taxe d'habitation dont les compensations restent très floues ne rassurent absolument pas les élus des communes et intercommunalités car elle constitue une des principales ressources sur un budget désormais étranglé.

L'association des maires de France dénonce avec vigueur ces mesures qui cassent littéralement le moral des maires de nos communes !

Baisse de dotations :

- 3,4 millions d'euros cumulés en 6 ans.

Engagement à venir :

coût de la fibre numérique :
2,4 millions d'euros.

Soit près de 6 millions d'euros à trouver.



DÉCISION COMMUNAUTAIRE

Les élus communautaires se positionnent pour la solution la plus économique !

Le jeudi 26 octobre 2017, les conseillers de la 4C devaient se prononcer pour ou contre l'acquisition de la ruche d'entreprises située à Beauvois-en-Cambrésis. Pourquoi cette demande d'achat au département ? Rappel :



Il y a deux ans (le 6 octobre 2015), il a été décidé à la majorité d'engager des travaux de réhabilitation et d'accessibilité du siège social de la 4C par un crédit-bail pour un montant initial de 1,4 millions d'euros HT.

De l'étude retenue est sorti un projet séduisant.

Sur les bases de travaux d'un cabinet désigné par l'assemblée communautaire, des marchés de travaux et opérations ont été conclus par *Batilease* pour un montant de **1 740 329 € HT**.

Le chantier entrepris laisse apparaître des événements inattendus. La poursuite du chantier aurait engendré un surcoût considérable portant au final le montant de l'opération à environ **2,4 millions d'euros HT soit 2,5 millions d'euros TTC**. Ce dernier n'est ni supportable ni même envisageable dans une période budgétaire difficile. Au vu de ces éléments, il a donc été décidé de suspendre l'exécution des travaux.

Dans le même temps, la ruche d'entreprises de Beauvois-en-Cis est mise en vente par le département qui n'a plus la compétence "développement économique" (cf loi NOTRe).

Les élus communautaires ont jugé la solution, d'y transférer le siège de la 4C, de loin beaucoup plus responsable et économique. Le résultat du vote est le suivant : 51 pour, 18 contre, 4 abstentions.

Quelques élus ont voté contre en faisant part de leur crainte de voir une entreprise quitter le territoire si le département vendait la ruche à l'intercommunalité plutôt qu'à cette société.

Monsieur Serge Siméon, Président de la 4C, a réaffirmé que **les entreprises hébergées (actuellement 9 sociétés et 50 salariés) à la ruche y seront maintenues** et que le site de la rue de Ligny ne serait pas une friche laissée à la ville de Caudry.

Le 13 novembre dernier, le Conseil départemental, propriétaire de la ruche, a

décidé à une très large majorité (seulement 2 abstentions et 1 voix contre) la vente de ce bâtiment au profit de l'intercommunalité à condition que cette dernière l'achète pour le 30 novembre.

La 4C fait donc un gain d'économies d'environ 600 000 euros sur les deux sites avec de meilleures conditions de travail pour le personnel et le maintien des entreprises à la "ruche".

La communauté de communes du Caudrésis-Catésis a toujours accompagné les entreprises du secteur dans le cadre de sa compétence "développement économique" en 2016, elle a versé des aides à hauteur de 153 662 € pour 15 entreprises locales.

En 2018, la 4C continuera ses efforts envers les entreprises de son territoire par de nouveaux dispositifs et en recrutant un technicien qui se chargera d'accompagner les entreprises du territoire dans leur développement.

Une nouvelle crèche très attendue !



La nouvelle crèche intercommunale d'Avesnes-les-Aubert se veut être un équipement pour les enfants mais aussi un service de proximité pour les parents.



En 2014, la communauté de communes a souhaité réaliser un état des lieux des structures d'accueil "Petite enfance" sur son territoire (crèche, halte-garderie, relais d'assistantes maternelles...). Cette étude a permis de révéler un secteur en déficit de structures au regard des besoins des familles : le secteur d'Avesnes-les-Aubert.

L'association *La Maison enchantée*, gérant un multi-accueil de 35 places, un relais d'assistantes maternelles à Caudry, ainsi qu'une structure itinérante de 8 à 10 places sur les communes de Beauvois-en-Cambrésis, Bertry et Ligny-en-Cambrésis a souhaité y porter un nouveau projet, composé d'une crèche de 12 places (accueil régulier et occasionnel) ainsi que d'un RAM couvrant les communes de Quiévy, Avesnes-les-Aubert, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai et Saint-Vaast-en-Cambrésis.

La commune d'Avesnes-les-Aubert a mis à disposition de la 4C un bâtiment afin que cette dernière puisse y réaliser les travaux correspondant aux normes de sécurité et d'accueil de la petite enfance. La valorisation de ce bâtiment a permis de centraliser les équipements liés à l'enfance au cœur de la commune puisqu'on trouve déjà sur le site l'accueil périscolaire, la cantine, et une école à toute proximité.

Après 10 mois de travaux, les deux structures ont ouvert leurs portes le 3 octobre dernier à l'ensemble de familles du territoire.

Cette réalisation a pu se faire grâce à l'accompagnement technique et financier des partenaires «Petite enfance» de la communauté, à savoir le département du Nord et la Caisse d'Allocations Familiales. En effet, ce sont 276 598 € de financement de la CAF du Nord qui ont été octroyés sur un coût total de 563 071 €.

La petite enfance, une grande priorité de notre intercommunalité.

L'harmonisation du territoire sur l'accès aux modes de garde progresse grâce à l'ouverture de cette troisième crèche située à Avesnes-les-Aubert.

Ce projet s'est concrétisé grâce à une solide synergie entre la commune d'Avesnes-les-Aubert, l'intercommunalité et la CAF du Nord. Cette dernière est d'ailleurs un partenaire privilégié dans l'investissement et gestion du fonctionnement des crèches du territoire de la 4C.

Suite à cette implantation ajoutée aux cinq relais d'assistantes maternelles, vous pouvez trouver sur l'ensemble du territoire un mode de garde (voir page suivante).

Je rappelle que la compétence "Petite enfance" a été adoptée au 1^{er} janvier 2010, suite à la fusion avec la communauté de communes du Pays de Matisse.

Henri Quoniou
Maire de Saint-Souplet-
Escaufourt

Vice-Président en
charge de la petite
enfance et des actions
en milieu scolaire



Une crèche colorée et lumineuse !



1



2



3



4



5

La crèche intercommunale d'Avesnes-les-Aubert possède des prestations de qualité, ses locaux respectent les normes de sécurité en vigueur.

Ce bâtiment de 165 M2 est équipé :

- d'une grande salle de jeux propice à l'éveil des enfants (1 & 2).
- de deux salles de repos (3).
- de sanitaires adaptés (4).
- d'une cour clôturée comprenant un revêtement amortissant pour protéger des chutes (5).

Ces espaces sont aménagés avec du mobilier adapté aux enfants, vous pourrez constater que la décoration a été soigneusement basée sur des couleurs accueillantes et sur une luminosité importante ce qui lui donne une ambiance apaisante et sereine. Enfin, des locaux techniques dédiés à l'intendance (cuisine, buanderie, réserves...) sont très fonctionnels et sécurisés.

La crèche s'intègre dans un pôle de grande qualité "Au cœur de l'Enfance" qui regroupe le RAM et l'accueil périscolaire du secteur d'Avesnes-les-Aubert.



Horaires :

Du lundi au vendredi :

De 7 h 30 à 18 h 30

Bérangère SCHRYVE, directrice et son équipe, sont à votre disposition pour toutes informations aux :

Tel : 03 27 79 78 21

Mail: lesboutsdchoux59129@orange.fr

Adresse : rue Camelinat, 59129 Avesnes-les-Aubert, (derrière la mairie)



Ribambelle

Structure itinérante
06 65 27 28 07
ribambelle.itinerant@laposte.net

140, rue Berthelot **1**
59157 Beauvois-en-Cambrésis
- le lundi : 9 h à 12 h
- le mardi : 13 h 30 à 16 h 30
- le mercredi : 14 h à 17 h
- le vendredi : 9 h à 12 h

Rue de la République **2**
59980 Bertry
- le lundi : 14 h à 17 h
- le mercredi : 9 h à 12 h
- le jeudi : 14 h à 17 h

2, place du 8 Mai **3**
59191 Ligny-en-Cambrésis
- le mardi : 9 h à 12 h
- le jeudi : 9 h à 12 h
- le vendredi : 13 h 30 à 16 h 30

Les petits lutins

15, rue du Maréchal Mortier **4**
59360 Le Cateau-Cambrésis
03 27 84 19 35
enfants.pays.matisse@orange.fr

La maison des petits Wal'loups

8/10, rue Jules Ferry **6**
59127 Walincourt-Selvigny
03 27 74 81 86
familles.rurales.walincourt@wanadoo.fr

La maison enchantée

Rue de la Crèche **5**
59540 Caudry
03 27 75 07 27
la.maison.enchantee@wanadoo.fr

Les bouts d'choux

Rue Camélinat **7**
59 129 Avesnes-les-Aubert
03 27 79 78 21
lesboutsdchoux59129@orange.fr

Tous les contacts pour vos recherches de mode de garde sur le territoire sur

www.mon-enfant.fr



A quoi servent les relais d'assistantes maternelles (RAM) ?

Les RAM permettent aux parents de recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

C'est aussi un lieu de rencontre et d'échange entre les parents, les assistantes maternelles et autres professionnels de la petite enfance.

Régulièrement, des temps éducatifs (ateliers) sont proposés, ils permettent l'éveil et la socialisation pour les enfants accueillis par assistantes maternelles.

RAM Beauvois et Bertry* **9** « Am stram ram »

8, rue de l'Industrie
59157 Beauvois-en-Cis
03 27 75 27 81
cs.lescale@orange.fr

RAM Villers-Outréaux **11** « Les louveteaux »

3, rue Baden-Powell
59142 Villers-Outréaux
03 27 70 29 60
ramleslouveteaux@gmail.com

RAM Avesnes-les-Aubert **8** « La maison enchantée »

Rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert
03 27 70 29 60
ramleslouveteaux@gmail.com

RAM Caudry **10** « La maison enchantée »

Rue de la Crèche
59540 Caudry
03 27 76 34 11
ram.caudry@orange.fr

RAM Le Cateau-Cambrésis **12** « Du Pays de Matisse »

15, rue Maréchal Mortier
59360 Le Cateau-Cis
03 27 84 37 76
ramlecateau@orange.fr

* rue du temple - 59 980 Bertry

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La 4C accélère la rénovation de l'éclairage public.

Depuis quelques mois, le service "éclairage public" de la 4C a entamé un véritable marathon en s'attaquant au remplacement en LED de plus de 2 000 luminaires.



Photo : Raymond Truy

Le Syndicat mixte du pays du Cambrésis fait partie des 212 lauréats de l'appel à projets national :

« Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV). Il bénéficie, à ce titre, d'une enveloppe financière permettant d'accompagner des actions et projets sur le territoire en faveur des économies d'énergie et de la croissance verte. Il est un territoire pilote dans ce domaine.

La communauté de communes s'est ainsi investie dans une démarche ambitieuse de remplacement d'anciens luminaires d'éclairage public par des modèles plus économes, les LED.

L'objectif étant une réduction significative des consommations énergétiques des communes.

Afin de mener cette action de manière pertinente, les collectivités volontaires ont décidé de mutualiser leurs efforts en réalisant un groupement de commandes. La communauté de communes du Caudrésis-Catésis, de par sa compétence en éclairage public, a décidé d'être le pilote du groupement de commandes. Ainsi, accompagnées de l'ingénierie du pays du Cambrésis, ce sont au total 21 collectivités du territoire qui ont uni leurs efforts dans un vaste programme de *relamping*, et permettant de faire une économie substantielle (voir encadré bleu) dans l'achat de nouveaux luminaires.



Daniel Cattiaux

Maire de Saint-Aubert,

Vice-président en charge des travaux, éclairage public, services des brigades

Une réponse aux problématiques de l'environnement.

L'équilibre entre éclairage performant, économies d'énergie et respect de l'environnement est toujours une source de questionnement pour les élus de notre intercommunalité. En ce sens, ils ont impulsé une première réponse en portant cet ambitieux projet de rénovation du parc lumineux de notre territoire (plus de 10 000 points lumineux !).

Selon les projections, cet investissement conséquent sera rentabilisé dans environ 5 ans. D'autres pistes pour rendre l'éclairage public efficient sont en cours de réflexion. Nous ne manquerons pas de vous les communiquer prochainement.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'extinction partielle, une évolution issue d'une logique budgétaire et environnementale.

L'éclairage public est une compétence optionnelle de la 4C et face aux baisses de dotations d'état (voir page 3), le conseil communautaire (via sa délibération N°137 du 4 décembre 2017) a décidé d'appliquer à partir de février 2018 les points suivants :

- *Maintien de l'éclairage public pour toutes les communes les vendredis et samedis.*
- *Fermeture de l'éclairage public de 23 h à 5 h du matin les autres jours de la semaine (dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi).*

Cette décision prise à l'unanimité répond également à une nécessité d'économies mais aussi écologique. L'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) incite les collectivités à lancer des initiatives au niveau de l'éclairage public qui, selon elle, *est un facteur important du réchauffement climatique. Le déplacement et la reproduction des animaux sont aussi impactés.* L'extinction partielle votée par la 4C en est une première.



A savoir :

En France, 12 000 communes éteignent l'éclairage public au cours de la nuit. Le nombre de vols et d'incivilités a diminué dans les zones concernées (les statistiques de la police et de la gendarmerie sont formelles).

3642

Nombre de luminaires changés par des modèles LED d'ici 3 ans.

619 541 €

C'est l'aide financière de l'État dans le cadre du TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte).

26 500 € ont été financés également par l'État pour une analyse (menée par un cabinet d'expertise) sur la consommation électrique pour chaque commune de la 4C.

248 000 €

C'est l'estimation des économies d'énergie et de la maintenance réalisables par an.

Les différentes étapes d'une pose d'un candélabre nouvelle génération :

1. Démontage du vieux mât et de son luminaire avec mise en sécurité électrique.
2. Si la semelle béton est encore conforme, les agents posent le nouveau candélabre. Dans le cas contraire un petit travail de maçonnerie est réalisé avant la pose.
3. Le luminaire est ensuite posé.
4. Le raccordement électrique au réseau d'éclairage public est effectué.
5. Un cimentage vient en finition.

Renouvellement du bureau exécutif de l'intercommunalité

Pendant les vacances d'été, le conseil communautaire a dû renouveler son bureau exécutif et élire un nouveau président, suite aux démissions du président Guy Bricout (en conformité avec la loi du non-cumul des mandats) et de deux vice-présidents Serge Warwick et Jean-Marc Dosière (raisons personnelles). Ce sont donc 74 conseillers communautaires qui ont été appelés à désigner le nouveau bureau exécutif.



À la mi-juillet, tous les conseillers communautaires ont répondu présent lors de ce conseil communautaire inhabituel.

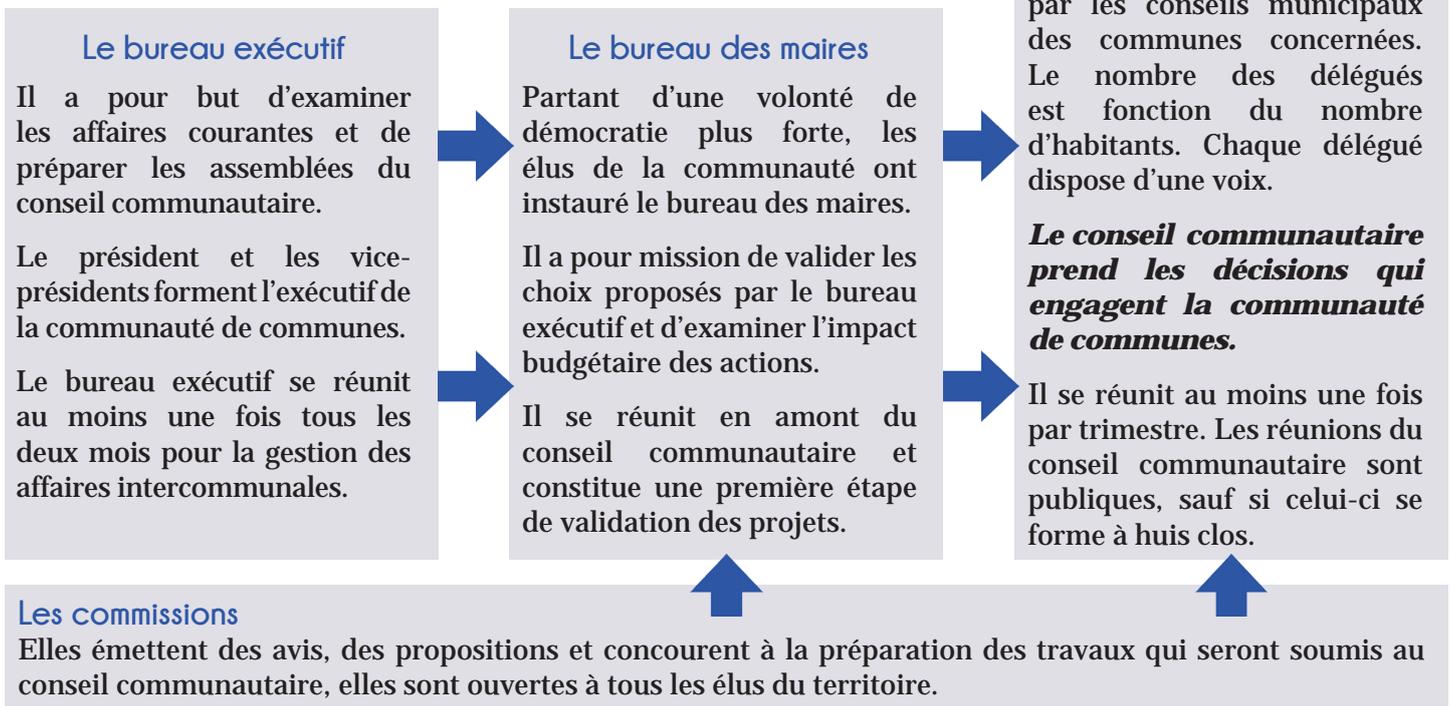
En effet, suite aux démissions de trois membres du bureau exécutif (voir ci-dessus), la loi impose que les élus communautaires se réunissent pour désigner un nouveau bureau.

C'est au bout de 3 h 30 de votes et de dépouillements que les urnes

ont rendu leur verdict : Monsieur Serge Siméon a été élu par ses pairs président de la communauté de communes du Caudresis-Catésis ! Il succède à Guy Bricout et sera secondé dans son action par dix vice-présidents (voir ci-contre). En amont de ces élections, le conseil communautaire a décidé dans une logique de continuité, de maintenir sans l'augmenter, le même nombre de membres du bureau exécutif.

Le bureau exécutif fraîchement désigné a ensuite enchaîné avec les élus communautaires une réunion de conseil afin de valider un grand nombre de délibérations.

Le processus démocratique de la 4C



La composition du nouveau bureau exécutif.



Serge Siméon

Président

Maire du Cateau-Cis,
Conseiller régional délégué à
l'égalité des Territoires.



Jacques Olivier

1^{er} Vice-président,
Maire de Bertry,

Contrat de ruralité,
aménagement du
territoire, crématorium
et l'eau



Frédéric Bricout

2^e Vice-président,
Maire de Caudry,

Développement
économique et
finances, CLECT*



Gérard Lenoble

3^e Vice-président,
Maire de Boussières-en-
Cis,

Communication, très
haut débit et nouvelles
technologies de l'information
et de la communication



Alexandre Basquin

4^e Vice-président,
Maire d'Avesnes-les-
Aubert,

Habitat, lutte contre
l'insalubrité, plan local
de l'habitat (PLH)



Jean-Paul Cailliez

5^e Vice-président,
Maire de Villers-
Outréaux,

Tourisme, valorisation
touristique du territoire



Véronique Nicaise

6^e Vice-présidente,
Maire de Saint-
Benin,

Site forestier du Bois-
l'Évêque, trame verte
et bleue, GEMAPI* et
environnement



Henri Quoniou

7^e Vice-président,
Maire de Saint-
Souplet-Escaufourt,

Petite enfance, relais
assistantes maternelles
(RAM), animations
culturelles scolaires



Daniel Cattiaux

8^e Vice-président,
Maire de Saint-
Aubert,

Travaux, éclairage
public, services des
brigades



Michel Hennequart

9^e Vice-président,
Maire de Mazinghien,

Représentations
extérieures



Joseph Modarelli

10^e Vice-président,
2^e Adjoint au maire du Cateau-Cis,

Espaces nautiques intercommunaux
et plateaux sportifs

* CLECT : Commission
locale d'évaluation des
charges transférées.

*GEMAPI : Gestion des
milieux aquatiques et
prévention des inondations.

NOS ACTIONS SONT AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN !

BRIGADES DU PATRIMOINE
PEINTURE ROUTIÈRE

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

FIBRE OPTIQUE
CHEMINS DE RANDONNÉE

ÉCLAIRAGE
PUBLIC



CADRE
DE VIE



46 Communes
66 000 Habitants



HABITAT



PETITE
ENFANCE



GESTION
DES DÉCHETS



ACTIONS EN
MILIEU SCOLAIRE



ESPACES
NAUTIQUES

BRIGADES VERTES
TRAME VERTE ET BLEUE

TOURISME
GEMAPI*
CRÉMATORIUM

L'ENSEMBLE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ET NOS
AGENTS CONTINUERONT DE VOUS ACCOMPAGNER EN

2018

Directeur de la publication : Serge Siméon
Directeur de rédaction : Gérard Lenoble
Rédaction articles : service com. 4C
Conception : service com. 4C
Photos : Service com., Raymond Truy

Correcteur bénévole : Bertrand Lenoble
Impression : imprimerie Balder - 59980 Maurois
Tirage : 33 000 ex.
N° ISSN : en cours
CC Caudrésis-Catésis : 03 27 75 84 79

